

**Syndicat de l'Agriculture
Réunion du Conseil national
8-11 avril 2008
Québec (Québec)**

Téléconférences des 11, 28 et 31 juillet et du 5 septembre 2008

PROCÈS-VERBAL

Participants

Exécutif national

Yves Ducharme, président national; **Bob Kingston**, 1^{er} VPNE; **Debbie Forsythe**, 2^e VPNE; **Denis Sicard**, 3^e VPNE; **Howard Willems**, 4^e VPNE.

Vice-président(e)s régionaux(ales)

Brenda Baergen, Nord de la Saskatchewan; **Sam Barlin**, Manitoba, Nord-Ouest de l'Ontario et Nunavut; **Michele Coe**, Sud de l'Alberta; **Ron Filteau**, Sud de la Saskatchewan; **André Grégoire**, Est du Québec; **Bob Jackson**, Ouest de la Colombie-Britannique et Yukon; **John Langs**, Nord-Est de l'Ontario; **Allan MacRae**, Ouest de l'Atlantique; **Darrell-Lee McKenzie**, Est de la Colombie-Britannique; **Glenn Miller**, Sud-Ouest de l'Ontario; **Fabian Murphy**, Est de l'Atlantique; **Barry Payne**, Est de l'Ontario, Ottawa-Gatineau; **Raphaël Tarasco**, Ouest du Québec; **Mike Vanson**, Nord de l'Alberta et Territoires du Nord-Ouest.

Directeur et directrices

Curt Elash, CCG; **Marianne Hladun**, PÉ; **Meraiah Krebs**, CFP et ÉFPC; **Idelta Vieira**, MDN.

Personnel

Larry Budge, agent d'administration; **Elaine Massie**, agente fonctionnelle; **Sylvia Prowse**, agente fonctionnelle; **Sylvie Rochon**, agente fonctionnelle.

Observateur

Jacuelin Carrier, Section locale 8 – Québec.

1. Convocation

Le président national, Yves Ducharme, déclare la séance ouverte à 9 h.

2. Observations liminaires

Yves souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la ville de Québec.

Minute de silence

Une minute de silence est observée à la mémoire de deux anciens VPR récemment décédés, soit Ron Hill, et André Sénéchal qui était membre à vie du Syndicat de l'Agriculture.

3. Adoption de l'ordre du jour

Points ajoutés :

- 24 – Membres à vie/Assurance de l'Alliance
- 25 – Résolution
- 26 – Exécutif national à temps plein

- **P/A/A** – Sicard/Grégoire : QUE l'ordre du jour soit adopté, y compris les points ajoutés ci-dessus.

4. Heures des séances

Heures des séances proposées :

Jour 1:

- | | |
|------------------|---------------|
| De 9 h à 12 h | Ordre du jour |
| De 1 h 30 à 16 h | Ordre du jour |
| De 16 h à 17 h | Q et R |

Jour 2:

- | | |
|------------------|---------------------------------|
| De 9 h à 12 h | Réunions des comités permanents |
| De 1 h 30 à 16 h | Réunions des comités permanents |

Jour 3:

- | | |
|------------------|---------------------------------|
| De 9 h à 12 h | Rapports des comités permanents |
| De 1 h 30 à 16 h | Rapports des comités permanents |

Jour 4:

Fin de l'ordre du jour

- **P/A/A** – Sicard/Cormier : QUE les heures des séances proposées soient adoptées.

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de novembre 2007

Correction

Point 2, Minute de silence : le nom de Rod Campbell a été omis, prière de l'ajouter à la liste des membres décédés.

- **P/A** – Miller/Tarasco : QUE le procès-verbal de novembre 2008 soit adopté, y compris la correction ci-dessus.

ADOPTÉ – Vote consigné n° 1.

6. Suivi de la réunion précédente

Point 5 – date de livraison des procès-verbaux : Bob Jackson se dit exaspéré d'avoir à attendre que les procès-verbaux soient publiés. Yves précise que son point est pris en compte.

7. Finances et communications

Ce point est renvoyé au Comité permanent des finances.

8. Personnel du bureau national

Bob fait savoir que Sylvia est de retour au bureau et que tout le monde est heureux de la revoir. Il ajoute que le projet de loi C-39 nous tient très occupé, et que les préparatifs du Congrès se déroulent bien.

Cartes d'appels :

- **P/A** – Jackson/Barlin : Que le syndicat examine à nouveau la possibilité d'avoir des cartes d'appels et qu'un rapport soit présenté à la prochaine réunion du conseil.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 2.

Convention collective du SEA

Bob Kingston fait le point sur les négociations avec le personnel disant l'entente a été signée et comprend une clause de réouverture des négociations en raison d'un point en suspens qui sera bientôt réglé. Marianne désire savoir s'il est possible de voir la convention collective, ce à quoi Bob répond qu'il devra en discuter avec le SEA. L'Exécutif abordera cette question et présentera un rapport.

9. Le point sur les employeurs

Comités nationaux d'orientation de la politique en S&S

Bob Kingston (ACIA, MDN et ÉFPC), Meraiah (CFP), Elaine (CCG) et Fabian (AAC) expliquent de quelle manière leurs comités respectifs fonctionnent, et présentent des rapports d'étape aux membres du conseil. On fait remarquer qu'un examen des membres des Comités d'orientation aurait lieu à la prochaine réunion du Conseil (après le congrès).

Ministère de la Défense nationale (MDN)

Idelta présente un rapport d'étape sur la CCSP et le bilinguisme. À propos de la S&S, conformément à la mise à jour de Bob, elle précise qu'il y a encore beaucoup de travail à faire sur la constitution de comités sur les lieux de travail. Du fait qu'un grand nombre de membres ne savent pas qu'ils doivent constituer de tels comités, elle va se pencher sur la question.

École de la fonction publique du Canada – Commission de la fonction publique (ÉFPC-CFP)

Meraiah présente un rapport d'étape aux membres du Conseil. À propos de la S&S à la CFP, elle précise que la plupart des comités de la S&S sont maintenant en place et que la formation est en cours. Par contre, à propos de l'ÉFPC, Bob indique que le Comité d'orientation de la politique en la matière commence tout juste et que les deux parties sont prêtes à ce que les choses démarrent. Dans le cadre de sa mise à jour sur l'ÉFPC, Marianne parle des mesures de dotation qui sont une véritable source de harcèlement et de colère chez les employés de longue date qui doivent passer des concours.

Commission canadienne des grains (CCG)

Au sujet de la S&S, Elaine précise que le Comité d'orientation de la politique marche bien, et que des représentant(e)s régionaux(ales) sont sur place, et aussi que le Comité national se

réunit quatre fois par an. Les procès-verbaux seront mis à la disposition des membres du Conseil qui désireraient en recevoir une copie. Au sujet du Groupe d'exploitation unique, Yves précise qu'un rapport a été préparé par le groupe de travail et qu'il sera présenté au Comité directeur, et que cette question et d'autres seront abordées à la réunion du CCSP du 23 avril.

Projet de loi C39

Il est indiqué qu'une téléconférence a eu lieu le 21 janvier 2008 pour discuter de cette nouvelle question. Les membres du Conseil approuvent à l'**UNANIMITÉ** (P/A Sicard/Forsythe) un fonds de 50 000 \$ pour lutter contre ce projet de loi.

Lors de la réunion, Bob et Yves font le point sur la situation et précisent que notre objectif principal est de protéger les quelque 200 emplois en danger à la CCG. Le syndicat a embauché Jim Thompson du Projet Stratégie et, avec son aide, il a exercé des pressions auprès de tous les partis fédéraux. En conséquence, nous sommes parvenus à devenir un intervenant majeur pour apporter des modifications au projet de loi alors que les partis d'opposition s'adressent à nous pour en savoir davantage. Un site Web spécifique www.grainaction.ca a été créé dans le but de lutter contre le projet de loi. Tout le monde est invité à s'y inscrire.

Téléconférence du 11 juillet 2008

Une téléconférence a eu lieu à cette date pour discuter du financement. À l'issue d'un vote **UNANIME** (P/A Barlin/Willems), les membres du conseil approuvent un montant supplémentaire de 30 000 \$ pour lutter contre le projet de loi C-39.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Fabian explique de quelle façon fonctionne le Comité d'orientation de la politique qui se réunit quatre fois par an, et auquel la participation est bonne. Il précise que Darrell-Lee McKenzie a remplacé Allan McRae (retraité) à ce comité.

Sylvie présente un rapport d'étape sur l'examen EG, et précise que des auditions auront lieu au début du mois de mai. La date limite pour les terminer a été fixée au 31 août. Sylvia fait rapport sur l'étude GL à propos de laquelle elle explique qu'un comité ad hoc (composé de quatre membres, de Sylvie Rochon, d'elle-même et du personnel de la classification de l'Alliance) examinera les descriptions de travail type et fournira des commentaires à AAC. Ce processus permettra d'apporter des ajouts aux descriptions de travail et de réduire le nombre de griefs potentiels.

Une brève discussion a ensuite lieu sur les horaires des postes variables à l'ACPM. Elaine ajoute que nous avons rencontré l'employeur à plusieurs reprises sur cette question et qu'il est d'accord avec notre position. Toutefois, il n'y a encore aucune ligne directrice précise car tout le monde attend que le Conseil du Trésor fasse part de son point de vue. Ainsi, les membres doivent s'en tenir à ce qui est dans la convention collective.

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Bob Kingston fait le point sur le Comité d'orientation de la politique en S&S, et précise qu'il a récemment eu l'occasion de rencontrer Ginette Workman, la nouvelle directrice des relations du travail, et de la mettre au courant de ce dossier et aussi de l'absence de communication entre les structures nationales et régionales.

À propos de l'examen PI, Bob indique que nous avons communiqué les préoccupations que nous suscitent les montants forfaitaires et les échelons, et que nous attendons une réponse. Lors d'une discussion sur les retraités, on indique qu'ils ont effectivement des droits

(jurisprudence) et qu'ils doivent faire appel à la procédure de règlement des griefs comme s'ils étaient toujours employés (et respecter les mêmes délais). Après la mise à jour de Bob, Sylvie répond à quelques questions des membres du conseil, certains d'entre eux s'inquiétant du niveau d'entrée des EG -- ce point fera ainsi l'objet de discussions à la réunion du CCSP national de juin.

Marianne discute ensuite de la formation mixte sur le harcèlement à propos de laquelle elle indique que le cours a commencé au Québec, mais qu'étant donné que l'Agence a de la difficulté à faire participer des gestionnaires à la formation, celle-ci n'est pas encore offerte dans d'autres régions.

10. Fonds de justice sociale du Syndicat de l'Agriculture

Ce point est renvoyé au Comité permanent des finances.

11. Le point sur la négociation collective

Ce point est renvoyé au Comité permanent de la négociation collective.

12. Rapports des comités permanents

Note

Toutes les résolutions des comités sont considérées comme ayant été proposées par le(la) président(e) du comité concerné et appuyées par son(sa) co-président(e).

Négociation collective/santé et sécurité

Fabian Murphy présente le rapport (voir ci-joint).

Recommandations du comité

- Le comité recommande d'élargir la formation en S&S de la semaine prochaine pour y inclure tous les membres du Conseil pour un coût de 10 700 \$ (fourni par le Comité des finances).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 3.

- Adoption du rapport du Comité permanent de la négociation collective/santé et sécurité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 4.

Lors de la mise à jour sur la négociation, Michele Coe et Darrell-Lee McKenzie font le point sur la négociation avec le Conseil du Trésor. Michele précise qu'il y a eu enfin un peu de mouvement à sa table (groupe PA) et que l'équipe fait preuve d'un optimiste prudent. La question prioritaire pour l'employeur semble être les modifications aux heures de travail obligatoires pour les membres de Service Canada, les WP et les IS. L'équipe continue de repousser les demandes de concessions de l'employeur et est parvenue à ce qu'il en retire certaines de la table. Michele encourage les VPR à dire à leurs membres de prendre leurs journées personnelles et/ou leurs journées de bénévolat, et que si certains ont des problèmes à les obtenir, ils devraient alors déposer un grief. L'équipe prévoit présenter ses revendications

monétaires la semaine du 22 avril. Quant à elle, Darrell-Lee indique que le négociateur du CT à sa table (groupe TC) a bien précisé que l'absence de griefs était considéré par l'employeur comme s'il n'y avait pas de problèmes majeures à régler à la table de négociations.

Finances et communication

Bob Jackson présente le rapport (voir ci-joint).

Recommandations du Comité

- Recommandation du Comité sur le Fonds de justice sociale -- à des fins de clarté, la motion se lit comme suit :

QUE l'ébauche de la politique sur le Fonds de justice sociale soit présentée au Congrès du Syndicat de l'Agriculture 2008, et

QUE la cotisation soit fixée à 0,50 \$ par membre et par mois, et

QUE le syndicat verse un montant de départ de 50 000 \$,

QUE le Fonds soit administré par le Syndicat de l'Agriculture sur une période de trois ans après laquelle il sera réévalué pour voir si nous continuerons d'administrer le Fonds de nous-mêmes ou bien si nous nous joindrons au Fonds de justice sociale de l'Alliance.

ADOPTÉ – Vote consigné n° 5.

Nota : Avant de voter, une motion a été présentée pour diviser la motion (P/A Kingston/Sicard), afin de séparer la partie sur l'administration de celle qui traite de la politique. La motion de division a été rejetée à mains levées.

Bob Kingston désire qu'il soit consigné au procès-verbal qu'il a voté contre.

- Recommandation du Comité au sujet des demandes de remboursement de frais du Conseil national.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 6.

- Recommandation du Comité au sujet de la proposition de budget au Congrès pour 2009-2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 7.

- Recommandation du Comité au sujet des modifications au Règlement 4, Article 14.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 8.

- Adoption du rapport du Comité permanent des finances et des communications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 9.

Comité des questions générales

Mike Vanson présente le rapport (voir ci-joint).

Recommandations du Comité

- La motion du Comité au point 2, sur la proposition d'examen de la structure et des opérations du Comité de la PÉ, est divisée (P/A Kingston/Sicard). Yves décide ensuite que la dernière partie (concernant l'excédent et le financement) est irrecevable.

Le Conseil vote alors sur les deux premières parties de la recommandations du Comité.

ADOPTÉ – Vote consigné n° 10.

Après le vote consigné, la motion suivante est déposée (P/A Willems/Sicard) :
Qu'un montant maximal de 20 000 \$ pour le financement soit débloqué pour l'examen.
ADOPTÉ – Vote consigné n° 11.

- Adoption du rapport du Comité permanent des questions générales.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 12.

Rapport du Comité permanent des statuts et de l'éducation

Raphaël Tarasco présente les rapports des 18-19 mars 2008 et du 9 avril 2008 (voir ci-joint).

À propos du Titre 7, Article 2 des Statuts (voir rapport de mars), Meraiah Krebs demande au président national si les sections locales du SECO sont inclus dans la clause grand père? La réponse de Yves était que oui puisqu'un nombre de sections ont envoyé des délégués aux Congrès du Syndicat depuis 1996.

Les modifications proposées au Règlement 12, Section 9, à propos de la bourse des inspecteurs de la production des bovins laitiers (voir rapport d'avril) sont renvoyées (P/A McKenzie/Jackson) au Comité à des fins de précision du fait que le Conseil avait déjà voté sur des modifications semblables. Bob Kingston fait remarquer par la suite qu'un scrutin, effectué par courriel, a eu lieu en juin 2006. Les modifications proposées étaient entrées en vigueur le 13 juin 2006, soit la date limite pour voter.

Recommandations du Comité

- Le Comité recommande de retirer les références au C.M.S.S. au Règlement 13, Section 1 – voir rapport daté du 9 avril.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 13.
- Recommandation du Comité sur le Titre 6, Article 3(2) des Statuts – voir rapport daté du 9 avril.
MOTION REJETÉE – Vote consigné n° 14.
Nota : Avant de voter sur la motion principale, une proposition de modification (P/A Tarasco/Grégoire) pour ajouter les mots « *en vertu du Titre 11, Article 11 des Statuts* » a été rejetée à mains levées.
- Recommandation du comité pour qu'un sous-comité prépare une ébauche de manuel à l'intention de tous les officiers – voir rapport daté des 18 et 19 mars 2008.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Vote consigné n° 15.
Nota : Cette recommandation avait été renvoyée accompagnée d'instructions (P/A Jackson/Murphy) pour que le Comité fournisse de l'information sur les critères et le mandat du sous-comité, en plus de donner une description précise de ce qui serait inclus dans le manuel.
- Recommandation du Comité sur le congé compensatoire pour le président national et le premier vice-président exécutif -- objet : Règlement 6, Section 7(b) et Règlement 8, Section 7(b). Les membres du Conseil discutent de la recommandation de statu quo; la motion est ensuite renvoyée, accompagnée d'instructions (P/A Miller/Willems), pour que l'on se serve du contrat de l'ACIA comme modèle. Ce qui suit est la motion qui a été présentée au Conseil :

QUE les congés compensatoire acquis au 31 décembre et qui est en suspens au 30 septembre de l'année suivante soit rémunéré en espèces au taux de rémunération horaire de l'employé(e), calculé d'après la grille salariale de l'employé(e).

ADOPTÉ – Vote consigné n° 16.

Nota : Avant le vote, une motion de renvoi de cette motion, accompagnée d'instructions (P/A Tarasco/Grégoire), pour retirer les délais, a été rejetée.

Raphaël Tarasco demande qu'il soit consigné au procès-verbal qu'il a voté contre la recommandation du Comité.

- Adoption du rapport du Comité permanent des statuts et de l'éducation.

ADOPTÉ – Vote consigné n° 17.

13. Le point sur les résolutions en instance

Ce point est renvoyé au Comité permanent des Statuts et de l'éducation.

14. Examen des Statuts et règlements – membre à vie

Ce point est renvoyé au Comité permanent des Statuts et de l'éducation.

15. Formation en santé et sécurité

Ce point est renvoyé au Comité permanent de la négociation collective et de la santé et sécurité.

16. Congrès du Syndicat de l'Agriculture – Québec 2008

Rapport d'étape présenté par André et Larry. Marianne et Larry sont allés inspecter sur place les installations de l'hôtel. Yves précise que les sections locales ont jusqu'au 14 avril, date limite, pour envoyer leurs renseignements sur les délégués.

Téléconférences des 28 et 31 juillet 2008

Deux téléconférences ont eu lieu pour faire le point sur la situation à l'Hôtel Hilton et discuter avec les membres du Conseil. On fait remarquer que le personnel syndiqué de l'hôtel sera en mesure de déclencher une grève légale le 1^{er} août et qu'il est possible qu'il y ait des perturbations. Toute grève prolongée au cours du Congrès de trois jours mettrait en danger le Congrès, c'est pourquoi les membres du Conseil envisagent toutes les options possibles. Des plans d'urgence sont dressés, et les VPR/directeurs(rices) sont prié(e)s de préparer des listes de contacts. À l'issue d'un vote **À L'UNANIMITÉ** (P/A Hladun/Krebs), une somme de 40 000 \$ est approuvée pour faciliter la préparation de plans de secours. Le 31 juillet, Larry confirme qu'une deuxième salle de congrès au Fairmont est prête et que nous pourrions l'utiliser en cas d'urgence.

Octroi de la qualité de membre à vie à Yves Ducharme

Au cours de la téléconférence du 11 juillet 2008, les membres du conseil vote à l'**UNANIMITÉ** (P/A Tarasco/Grégoire) pour décerner à Yves Ducharme la qualité de membre à vie du Syndicat de l'Agriculture.

17. Communications

Ce point est renvoyé au Comité permanent des finances et des communications.

18. Mise en application du Système de vérification de la conformité (SVC) et de la Réforme de l'inspection (ACIA)

Les membres du Conseil se disent préoccupés au sujet du SVC du fait que des membres craignent que ce système supprimera des emplois, mais Yves précise que Tom Graham et Richard Arsenault lui ont confirmé que cela ne serait pas le cas et qu'il n'y aurait aucune réduction causée par le SVC.

À propos du Comité de la réforme de l'inspection, Yves précise que le niveau de communications doit s'améliorer entre les comités régionaux et national, et qu'il ne voit pas l'intérêt d'organiser des réunions au niveau national si l'information ou les problèmes ne sont pas transmis au niveau national.

19. Travail posté à l'ACIA

Raphaël discute de modifications possibles aux heures de travail et ajoute que l'employeur (au Québec) a diffusé un avis à ce sujet que les membres vont contester. Bob Kingston précise que toute modification pouvant avoir des répercussions sur la S&S de nos membres doit faire l'objet de discussions au CSST national.

20. À la défense de services publics de qualité (DSPQ)

Une mise à jour est donnée sur notre campagne concernant le projet de loi C-39 (voir le point sur la CCG au numéro 9). À propos du transfert des laboratoires à vocation non réglementaire, nous attendons toujours le rapport du Conseil du Trésor.

Téléconférence du 5 septembre 2008

La crise de la listériose et la couverture constante dans les médias ont fait de la sécurité des aliments une préoccupation de plus en plus forte chez tous les consommateurs. À l'issue d'un vote **À L'UNANIMITÉ** (P/A McDonald/Cormier) les membres du Conseil approuvent le financement à hauteur de 90 000 \$ d'une campagne politique pour faire de la salubrité des aliments une question majeure au cours de cette élection fédérale.

21. Règlement 1, Section 3 (K)

Ce point est renvoyé au Comité permanent des Statuts et de l'éducation.

22. Visite de l'hôtel et des installations du Congrès

Le 10 avril, les membres du Conseil visitent l'hôtel et les salles de réunion, ainsi que les chambres.

23. Prochaine réunion du Conseil

La prochaine réunion du Conseil aura lieu du 22 au 26 septembre 2008 à Ottawa. On fait remarquer que les suppléant(e)s assisteront à cette réunion.

24. Membres à vie/Assurance de l'Alliance

Sam désire savoir si les membres à vie ont droit à l'assurance-vie de l'Alliance. Personne ne connaissant la réponse, Yves précise qu'il se renseignera auprès de l'Alliance.

25. Résolutions au Congrès

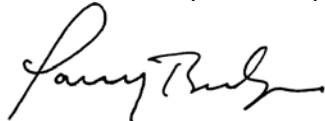
Une discussion a lieu sur des résolutions possibles du Conseil national. Yves fait savoir que la date limite est le 14 avril 2008 à minuit, heure d'Ottawa.

26. Exécutif national à temps plein

Sam désire savoir si des discussions (avec divers employeurs) ont déjà eu lieu au sujet de la possibilité d'avoir un Exécutif national à temps plein rémunéré par l'employeur. Il n'y a actuellement aucune entente avec l'ACIA qui permettrait ce genre de disposition. Quant aux autres employeurs, aucune discussion n'a eu lieu en la matière.

La séance est levée.

Procès-verbal présenté par



Larry Budge
Agent d'administration

**Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité
Le 9 avril 2008**

Participants : Bob Kingston Andre Gregoire
 Meraiah Krebs John Langs
 Glenn Miller Fabian Murphy (secrétaire-archiviste)

Négociation collective :

Des ententes sur les services essentiels ont été signées avec l'ACIA. Le processus a été couronné de succès, ce qui s'explique en partie par le fait que l'Agence a agi de façon responsable, n'exigeant que seuls les postes essentiels soient déclarés ainsi. L'entente précise que seules les fonctions qui relèvent de certaines lois devraient être considérées comme étant essentielles, ce critère ayant été celui qui a été utilisé. L'entente a été négociée de bonne foi, le nombre de postes désignés ayant été réduit et le bureau national étant plutôt satisfait du résultat. Alors que nous nous approchons de la conciliation, l'Agence nommera les postes, puis les titulaires de ces postes seront alors désignés. Des lettres seront ensuite envoyées à ces personnes. Le processus de distribution des lettres de désignation est précisé dans l'entente à la page 5, et prévoit qu'un(e) représentant(e) syndical(e) sera présent(e) lors de la distribution des lettres en question. Ce sera ainsi l'occasion pour le(la) représentant(e) syndical(e) d'expliquer l'intention de la lettre de désignation aux membres concernés. L'entente formera la base d'autres ententes avec les autres employeurs.

L'entente avec AAC en est à la dernière version mais n'a pas encore été signée. Elle comporte une clause qui permet de considérer comme étant essentiels des plantes et des animaux en vue de la définition du travail jugé essentiel. Cette clause ne concerne que la présente ronde de négociations, et rien n'indique qu'elle sera reportée sur les prochaines rondes. La date limite d'envoi des commentaires finaux n'a pas encore été fixée, c'est pourquoi il y a encore du temps pour en faire parvenir dès que nous aurons reçu l'ébauche finale de l'employeur.

Les discussions avec tous les autres employés ont été très raisonnables et sont presque terminées, mais rien n'a encore été signé. Les ententes doivent cependant être en vigueur avant que la conciliation ne puisse débuter, c'est pourquoi les deux parties poursuivent leurs travaux en la matière.

La négociation collective est bien enclenchée pour tous les groupes, mais les choses avancent à très petits pas. L'ACIA a tenu une réunion la semaine dernière, et quelques avancées ont pu être remarquées sur l'explication des enjeux autour des revendications contractuelles. Le nouveau négociateur pour l'ACIA semble très intéressé à comprendre la position du syndicat. La convention collective de l'Agence est en retard de six mois par rapport au Conseil du Trésor; les conventions devraient être signées en même

temps, c'est pourquoi lorsqu'elles le seront, le Conseil du Trésor aura été sans contrat pendant six mois de plus que l'Agence.

Les groupes du Conseil du Trésor ne sont pas satisfaits des progrès enregistrés, et notamment la Table 3 est d'avis qu'elle n'a pas obtenu grand-chose jusqu'à présent. À la Table TC, les négociateurs du CT ont bien fait comprendre que si le Conseil du Trésor ne voit aucun grief, c'est qu'il n'y a donc aucun problème ni qu'il n'est nécessaire de réparer quoi que ce soit. Le groupe SV prend la direction des opérations en ce qui a trait à des demandes de réaffectation à la suite d'un congé de maternité. Cela s'explique par le fait que des travailleuses de ce groupe sont davantage à risque et que leur condition ajoutera encore plus de poids à la revendication. L'étude sur les salaires pour le groupe technique devrait être prête au printemps. Si les résultats sont favorables, ils seront utilisés lors de la négociation avec l'ACIA. S'ils ne le sont pas, ils seront alors tout simplement ignorés.

L'équipe de négociation de la Table 5 ne comptant aucun membre du Syndicat de l'Agriculture, le bureau national a envoyé une lettre à l'Alliance lui demandant qu'un comité de consultation soit constitué, composé de membres de la CFP, de l'ÉFPC et du MDN, pour donner des conseils à l'équipe de négociation. On s'attend à recevoir une réponse favorable de l'Alliance d'ici peu de temps.

Parcs Canada essaie de faire avancer le processus le plus vite possible, c'est pourquoi les membres seront en mesure de faire grève durant l'été, la saison la plus occupée. Nous ignorons le succès qu'ils rencontreront en la matière.

Au cours de la dernière ronde de négociations entre le CT et le groupe PA, on a pu enfin constater quelques mouvements. L'humeur à la table peut être qualifiée « d'optimisme prudent » en ce qui a trait à ce qu'il faut nous attendre lors de notre prochaine ronde. Nous avons l'intention de présenter des revendications monétaires durant la semaine du 22 avril. La question prioritaire pour l'employeur semble être d'apporter des modifications aux heures de travail obligatoires pour les membres de Service Canada, les WP et les IS. L'équipe continue de repousser les demandes de concession faites par l'employeur et est parvenue à en faire retirer quelques-unes de la table. Veuillez encourager vos membres à utiliser leurs journées personnelles ainsi que leurs journées de bénévolat, et à déposer des griefs s'ils rencontrent de la difficulté à obtenir un tel congé.

Nos remerciements à Michele Coe et à Darryl Lee Mckenzie pour leur participation dans la préparation de ce rapport.

Santé et sécurité :

Un cours de formation pour les membres des Comités d'orientation de la politique en santé et sécurité et les coprésidents des Comités régionaux est prévu la semaine prochaine, soit du 14 au 16 avril à Ottawa. Une trousse de formation a été préparée par le bureau national à cette fin, et constituera la base du cours pour les autres Éléments. Vous trouverez ci-après les faits saillants de cette formation :

Lundi 14 avril – Rôles et responsabilités en vertu du Code canadien du travail

Mardi 15 avril – Examen des règlements, évaluation des programmes

Mercredi 16 avril – Conciliation, résolution de problèmes, stratégie

Une motion est avancée pour que les membres du Conseil qui n'ont pas été sélectionnés pour suivre le cours de formation, soient invités. La motion est adoptée. Elle sera ensuite envoyée au Comité des finances pour en déterminer le coût. Le coût supplémentaire pour cinq membres serait de l'ordre de 10 700 \$.

Andre Gregoire/Glenn Miller p/a/a

Le dernier Congrès demandait que soient affichés sur le site Web tous les noms des personnes-contacts en matière de santé et sécurité au niveau local. Cette mesure n'a pas été prise en raison d'un oubli, mais elle le sera le plus rapidement possible. L'affichage comprendra le nom de tous les membres du Comité d'orientation de la politique, ainsi qu'une liste des comités en question et des ministères ou agences pour lesquels ils sont responsables.

Le prochain bulletin sur la santé et sécurité devrait être envoyé au cours des semaines à venir, et portera sur les thèmes suivants : évaluations médicales, structure hiérarchique des comités, rapport sur les quasi-accidents, définition d'un milieu de travail, faits intéressants (Saviez-vous que?).

La coprésidente du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au Congrès sera Meraiah Krebs.

Rapport du Comité des finances et des communications

Le 9 avril 2008

Membres participants :

Debbie Forsythe – présidente
 Bob Jackson – secrétaire
 Barry Payne
 Brenda Baergen
 Rick Cormier
 Larry Budge

Communications

Lorsqu'une demande de commentaires sur un point particulier est envoyée depuis le bureau national, il est rappelé aux membres d'y répondre dans les délais précisés dans ladite demande. Il est par ailleurs une fois de plus demandé au Conseil d'accuser réception des courriels qui proviennent du bureau national.

Le Comité discute ensuite du site Web du Syndicat de l'Agriculture. Il est rappelé au Conseil national de continuer d'envoyer des articles supplémentaires pour la section Q et R. Bien peu d'activités sont à signaler dans ce domaine, c'est pourquoi il faut des commentaires des VPR et du directeur pour que cet élément fasse véritablement partie de notre site.

Le Comité aborde ensuite la question de la possibilité de l'élaboration d'un manuel révisé des délégués syndicaux à l'intention des délégués syndicaux locaux, pour les aider dans l'exécution de leurs fonctions. Ce manuel inclurait divers articles, par exemple le libellé proposé, le mouvement des griefs dans le système, des petits conseils pour des présentations, les délais à respecter en ce qui concerne la LMFP, etc.

Le Comité discute de la possibilité de préparer une trousse de lobbying pour la remettre aux député(e)s fédéraux(ales) et provinciaux(ales), ainsi qu'aux dirigeant(e)s locaux(ales) dans le cadre de campagnes. On propose de reporter ce point jusqu'après le Congrès, à quelle date le nouveau Comité des finances et des communications pourrait alors le prendre en considération sous la forme de projet.

Finances

Nombre total de membres : 9 325 au mois de janvier 2008.

Nouveaux tarifs des repas :

Petit-déjeuner	13,60 \$
Déjeuner	12,85 \$
Dîner	36,30 \$
Faux-frais	17,30 \$
Total	80,05 \$

Point provenant du Colloque de la région du Québec

Il est demandé au Comité de faire une recommandation sur une résolution présentée par le Colloque de la région du Québec. Le Comité a consulté le président national sur le bien-fondé de l'acceptation de ce renvoi, après quoi il a été déterminé que la résolution serait renvoyée à l'organisme qui l'a soumise, pour proposer qu'il la présente au Congrès national par le biais du bureau national.

Cotisants Rand et campagne de recrutement

D'après le relevé de janvier 2008, nous avons 1 060 cotisants Rand. Nous vous demandons de bien vouloir vous assurer que toutes les cartes des nouveaux membres sont envoyées à Christine qui mettra ensuite à jour nos listes puis les transmettra à l'Alliance.

Le Comité passe en revue les résultats de la campagne de recrutement des cotisants Rand, et désire remercier toutes les sections locales qui y ont participé pour l'excellence de leur travail. Les sections locales suivantes recevront un prix pour leurs efforts exceptionnels :

Section 17 - Delhi
Section 21 - Indian Head
Section 27 - Okanagan Centre
Section 32 - Kapuskasing
Section 52 - Melfort
Section 67 - Nepean
Section 74 - Red Deer
Section 30329 - Edmonton

Ces sections pourront choisir des articles promotionnels du Syndicat de l'Agriculture jusqu'à concurrence de 300 \$.

Congrès

Bob Jackson est choisi pour coprésider le Comité des finances au Congrès.

Fonds de justice sociale

Le Comité recommande que la Politique sur le Fonds de justice sociale du Syndicat de l'Agriculture soit présentée au Congrès du Syndicat de l'Agriculture de 2008 pour y être débattue.

Le Comité discute du pour et du contre de l'envoi de sommes à l'Alliance pour qu'elle administre ce fonds, plutôt que de laisser le Syndicat de l'Agriculture l'administrer lui-même.

Le Comité recommande que le Syndicat de l'Agriculture administre les fonds lui-même pour une période de trois ans puis qu'il effectue une nouvelle évaluation par la suite.

Le Comité recommande également que le montant de la cotisation des membres soit fixé au départ à 0,50 \$ par membre et par mois, et que ce montant soit révisé à la fin de la période de trois ans pour déterminer s'il est approprié.

Le Comité recommande aussi un financement de démarrage de l'ordre de 50 000 \$ pour le Syndicat de l'Agriculture.

Motion proposée par Forsythe
Avec l'appui de Jackson

Demandes de remboursement de membres du Conseil national

Le Comité discute d'une situation dans le cadre de laquelle certains membres du Conseil national ont des demandes de remboursement de frais en suspens. Le Comité passe en revue le Règlement 3 qui détaille les lignes directrices sur l'envoi de telles demandes. Il y est indiqué que le président national fixe la procédure à suivre pour le remboursement des demandes de frais. L'Exécutif national a aussi discuté de ce point à sa réunion et demandé au Comité des finances de présenter cette motion au Conseil.

Motion

Que toutes les demandes de remboursement des membres du Conseil national soient présentées dans un délai d'un an de la date à laquelle les dépenses ont eu lieu. Toute demande en suspens après cette date sera considérée nulle et non avenue. Pour les demandes actuellement en suspens, une prolongation exceptionnelle sera accordée jusqu'au 1^{er} juin 2008.

Motion présentée par Payne
Avec l'appui de Cormier

Renvoi du Comité des Statuts

Le Comité a reçu un renvoi du Comité des Statuts concernant le Règlement 6, article 7B, qui précise le congé compensatoire pour le président national, et le Règlement 6, article 10C, qui traite des congés annuels.

Le Comité discute ensuite du Règlement 8, article 7B, sur le congé compensatoire pour le 1^{er} vice-président national, et de l'article 10 sur les congés annuels.

Il est demandé au Comité de déterminer si cela aurait des répercussions sur le poste budgétaire du président national et du 1^{er} vice-président national au cas où la référence au 31 décembre serait supprimée.

Le Comité n'est pas été en mesure de répondre à cette question car la situation pourrait grandement varier d'une année à l'autre et selon les circonstances particulières. Le Comité traite ensuite de la situation où le paiement du temps compensatoire à une date ultérieure pourrait entraîner un montant supérieur, ce qui pourrait alors avoir des répercussions sur le poste budgétaire en question.

Budget 2009-2011 pour le Congrès

Le Comité a examiné la proposition budgétaire préparée par Larry et Debbie, lequel document a ensuite été révisé et adopté par l'Exécutif avant d'être présenté à notre Comité. Nous sommes maintenant prêts à déposer l'ébauche au Conseil national.

Le budget 2008-2011 sera calculé d'après un effectif de 8 800 membres.

Le Comité recommande par ailleurs de changer le nom de la Section de l'éducation, pour « Éducation et aide aux sections locales ».

Motion

Que le Règlement 4, article 14, soit modifié pour se lire « Tous les coûts liés à l'assistance au Colloque régional par le(la) représentant(e) régional(e) de la PÉ seront absorbés par le budget régional de la PÉ. »

Motion proposée par Jackson
Avec l'appui de Cormier

Motion

Que l'ébauche du budget soit acceptée dans sa version présentée.

Motion proposée par Cormier
Avec l'appui de Baergen

Motion d'adoption du rapport dans son intégralité :

Motion proposée par Forsythe
Avec l'appui de Jackson

RAPPORT DU COMITÉ DES QUESTIONS GÉNÉRALES **Le 9 avril 2008**

Membres participants : Howard Willems (président), Michele Coe, Mike Vanson, Curt Elash, Darrell-Lee McKenzie, Marianne Hladun

1. Le Comité a compilé puis analysé les résultats de la Stratégie auprès des jeunes (voir ci-joint).
2. Le Comité discute de la vision de l'égalité au sein du Syndicat de l'Agriculture et des possibilités d'amélioration des services à nos membres. Pour pouvoir continuer de croître et être progressif, le Comité présente la motion suivante :

Que le Conseil national approuve la création d'un comité chargé de réviser la structure et les opérations du Comité de la promotion de l'égalité du Syndicat de l'Agriculture, et que ledit Comité soit chargé d'avancer des recommandations au Conseil national sur des modifications éventuelles à la structure, au mandat et aux responsabilités du Comité afin de s'assurer que les membres du Syndicat de l'Agriculture sont servis du mieux possible dans les domaines des droits de la personne, de la promotion de l'égalité et de l'équité en matière d'emploi.

Par ailleurs, que les membres dudit Comité soient nommés par l'Exécutif national et que le Comité soit structuré de façon à être présidé par un membre du Conseil national et d'inclure au moins une personne de l'extérieur du Syndicat de l'Agriculture.

Par ailleurs, que l'excédent des dépenses de la PÉ au niveau régional pour 2005-2006 serve à financer les frais du Comité.

Motion proposée par Darrell-Lee, avec l'appui de Michele Coe / Adoptée

3. Le Comité examine ensuite le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2005 qui précise les buts et objectifs pour le présent mandat du Comité permanent des questions générales. Tous les objectifs qui y sont précisés ont été atteints.
4. Le Comité révisé toutes les résolutions du Congrès triennal de 2005 du Syndicat de l'Agriculture. Tous les suivis exigés par le Comité des questions générales ont été respectés, et aucune résolution n'est jugée comme étant en instance.
5. Le Comité discute de futures initiatives possibles, soit :
 - élaborer un mécanisme permettant d'examiner les préoccupations/résolutions de membres concernant les régimes du CNM (soins de santé, soins dentaires), et mettre en place un processus du SA relativement aux revendications contractuelles au CNM, et
 - assurer le suivi, la mise en application et l'élaboration constante de suivis en ce qui a trait à la Stratégie auprès des jeunes.
6. La version traduite du procès-verbal du Comité de la PÉ de décembre 2007 est affichée sur le site du Syndicat de l'Agriculture.
7. La consœur Marianne Hladun est choisie pour coprésider le Comité des questions générales.

La séance est levée.

**Syndicat de l'Agriculture
Résultats du Sondage auprès des jeunes
Avril 2008**

Nous avons reçu 25 réponses à notre sondage auprès des jeunes, dont vous trouverez ci-après tous les détails.

1. **Avez-vous déjà été contacté(e) par votre syndicat? Non – 3, Oui – 22
Si oui, par qui et comment (en personne, par la poste, par courriel, au téléphone, etc.)?**

En personne – 12, Poste/courriel –18, Téléphone – 2

2. **Savez-vous que vous avez une convention collective? L'avez-vous lue?**

Oui - 25

Commentaires supplémentaires :

- J'ai une copie de la convention et j'ai lu les parties qui me concernent.
- Oui, mais ce n'est pas la mienne. Le membre et le superviseur ont bloqué la rémunération pour les jours fériés payés.
- J'ai pris le cours de formation d'un jour (L'ABC du syndicat) en juin 2006, et j'ai pour la première fois appris comment me servir de la convention collective. En outre, parce que j'ai dû occuper un poste superviseur de façon intérimaire, j'ai dû me familiariser avec le contenu de notre convention collective.

3. **Pensez-vous que le syndicat a un rôle à jouer dans les situations suivantes (o/n/ne sais pas)**

Négociations salariales Oui - 25

Négociations des conditions de travail (congrés, heures supplémentaires, durée du travail, assurance-santé, pensions, indemnité de départ, etc.) Oui - 25

Santé et sécurité au travail Oui - 21, Non - 2, Ne sais pas – 2

Élections municipales, provinciales et/ou fédérales/Lobbying Oui - 10, Non - 8, Ne sais pas - 7

Environnement Oui - 9, Non - 9, Ne sais pas - 7

Bénévolat (Centraide, banques alimentaires, etc.) Oui - 24, Non - 3, Ne sais pas - 8

Justice sociale (projets internationaux, coalitions contre la pauvreté, jeunes en difficulté, garderies d'enfants, etc.) Oui - 13, Non - 6, Ne sais pas - 6

4. **Seriez-vous intéressé(e) à participer aux activités de notre syndicat ? Par exemple :**

À lire des documents syndicaux Oui - 24, Non - 1

À assister à des réunions locales? Oui - 18, Non - 4, Ne sais pas - 3

Commentaires supplémentaires :

- pas encore : problèmes de distance, jeune famille.

À siéger à d'autres comités (CRF, CRH, CC, CSST) Oui - 18, Non - 6, Ne sais pas - 1

Commentaires supplémentaires :

- j'ai inscrit mon nom pour être rep. SST
- je suis beaucoup trop loin pour participer

À occuper un poste de votre Exécutif local Oui - 13, Non - 10, N'a pas répondu - 1

À suivre des cours d'études ou de formation du syndicat? Oui - 20, Non - 4, N'a pas répondu - 1

À prendre part à des campagnes locales en faveur de la justice sociale?

Oui - 14, Non - 6, Ne sais pas - 1, N'a pas répondu - 1

Commentaires supplémentaires :

- selon le calendrier et les horaires, oui.

5. Quels obstacles voyez-vous à votre participation aux activités de votre syndicat (manque de temps, absence de connaissances ou de compétences, manque de postes libres, domaine dans lequel le syndicat ne participe pas, etc.)?

- Manque de temps (x 22)
- Absence de connaissances (x 16)
- Milieu de travail éloigné (x 2)
- Manque de possibilité de participation/activités, manque d'intérêt
- Absence de garderie
- Manque de communication
- Stigma lié au militantisme syndical. Qu'est-ce qu'il y a pour moi/les autres? Manque de connaissance de ce que fait le syndicat/avantages sociaux et inconvénients?

Commentaires supplémentaires :

- J'ai néanmoins l'impression d'avoir appris quelque chose!
- Lieu de résidence et jeune famille.
- Je ne veux pas travailler les fins de semaine. Je suis dans un endroit éloigné, loin de la partie principale de la section.
- Manque de communication/connaissance.
- ... parce que je suis une formation en gestion à mon milieu de travail; il y a aussi un conflit d'intérêts découlant d'une trop grande participation aux affaires syndicales.

6. Quelles questions vous préoccupent? Concernent-elles votre milieu de travail, votre communauté et/ou le monde dans son ensemble?

- N'a pas répondu (x 1)
- Environnement (x 9)
- Convention collective (x 11)
- SST (x 12)
- Milieu de travail : équité, conditions de travail, justice sur les lieux de travail, convention collective équitable prenant moins d'un an à conclure
- Capable de vivre et de travailler dans une communauté sécuritaire
- Tout le monde a le droit de connaître et d'apprendre les méthodes de travail sécuritaires
- Le rôle que joue le syndicat et comment il peut nous aider

- L'égalité en milieu de travail
- Méthodes d'embauche
- Banques alimentaires
- Respect, entente entre tout le monde (milieu de travail et communauté)
- Argent et avoir un poste de durée indéterminée
- Régime différent pour la rémunération des frais des soins médicaux et dentaires
- Communauté à un niveau local concernant les possibilités de bénévolat
- Conciliation travail-vie familiale
- Justice
- Être traitée de façon égale
- Revenu, sécurité d'emploi, avantages sociaux, milieu de travail
- Milieu de travail : salaire, qualité de la station de travail
- Communauté : logement abordable, faibles frais d'études, ordures, mendiants agressifs
- Sur le plan global : sécurité des droits de la personne, particulièrement à Darfour, en Ouganda, et réchauffement de la planète
- Justice, égalité, respect, diversité, possibilité, transparence
- Lobbying, action politique
- Questions communautaires
- Évaluation des compétences et des responsabilités, et rémunération adéquate
- Allègement de la pauvreté, injustice ethnique
- Banques alimentaires/abris
- Sécurité (particulièrement sur les routes) : plus de renseignements
- Aide aux pays en développement
- Garder nos congés de maladie tels qu'ils sont : pouvoir les prendre
- Taux de rémunération nationaux (GL)
- Rémunération possible des congés de maladie à la retraite
- Milieu de travail : transparence -- ce mot est souvent utilisé par la haute direction, et pourtant beaucoup de choses se passent toujours qui ne semblent pas transparentes aux yeux des employés
- Communauté : faire face à la croissance rapide dans une économie croissante, est une préoccupation. Je pense que la communauté doit en faire plus pour que la ville soit conviviale : plus d'événements communautaires, espaces verts pour combattre les effets de la croissance rapide. Transports : la ville doit davantage se pencher sur d'autres moyens de transport – plus de pistes cyclables; pistes cyclables et voies piétonnes sécuritaires; transports publics plus accessibles et efficaces. Échelle mondiale : questions environnementales ici et ailleurs. Les gouvernements doivent être davantage impliqués et forcer les industries à prendre part à des initiatives environnementales, car la plupart ne le feront pas d'elles-mêmes. Les droits de la personne sont une vraie préoccupation; je pense que le Canada doit prendre une position plus ferme contre les pays qui sont coupables d'atrocités dans le domaine des droits de la personne.

Autres commentaires de membres :

- Le moral du personnel semble très bas, ce qui est préoccupant pour quelqu'un qui en est au tout début de sa carrière, ce qui est mon cas. Je pense que je suis l'une des plus jeunes personnes parmi le personnel, depuis que je suis ici, en dehors du personnel temporaire, ce qui est un mauvais signe, et veut dire que nous n'embauchons pas de nouvelles personnes et que par conséquent nous n'apportons pas de nouvelles idées ou possibilités. Il semble y avoir un besoin constant de personnel temporaire à certains postes, et pourtant on ne paraît pas pouvoir devenir des membres permanents du personnel. On a l'impression d'envoyer un message à

ces personnes, à savoir qu'elles ne sont pas valorisées. Je pense qu'il y a aussi un certain nombre de postes permanents sans lesquels le travail fondamental ne pourrait être accompli, et pourtant ces personnes sont gravement sous-évaluées. L'absence de transparence est fort préoccupante aux yeux du public, mais lorsqu'il s'agit de transparence au sein des effectifs, elle est quasiment absente. Je pense que tous ces éléments contribuent au faible moral du personnel ici. Malgré tout, je pense que la plupart d'entre nous sommes fiers de notre travail et que nous voulons que les choses soient positives au travail. La valorisation des gens et la prestation de possibilités positives peuvent créer un milieu de travail positif et efficace.

- Je suis le plus jeune dans mon groupe de travail, et je suis maintenant le représentant syndical, mais je ne sais pas si vous trouverez mes réponses utiles.
- J'ai eu quelques préoccupations, causées par mon superviseur, l'année dernière environ, et j'ai trouvé que mes représentants syndicaux avaient été extrêmement utiles et m'avaient donné de bons conseils. Je les en remercie!
- Participe au réseau des jeunes et pense que le sondage pourrait être utile. Es également contente que le syndicat s'intéresse aux jeunes. A été plus à l'aise ainsi envers le syndicat et son milieu de travail et son emploi. L'éducation des jeunes est importante et peut faire une grande différence. Il est intimidant d'être le tout nouveau.
- Nous devrions être mieux rémunérés.
- Il n'y a pas beaucoup de gens de moins de 30 ans. Ça ne me semble pas très sain. Il faut des jeunes. Le sondage est vague. Il faut des questions plus directes. Je ne suis pas préoccupée par ces questions, pas pour le moment, peut-être plus tard.

OBSERVATIONS DU COMITÉ DES QUESTIONS GÉNÉRALES

QUE FAISONS-NOUS DE BIEN POUR FAIRE PARTICIPER LES JEUNES À NOTRE SYNDICAT OU SUSCITER LEUR INTÉRÊT?

- Tous les membres sondés ont été contactés par leur syndicat (national et/ou local).
- Tous les membres sondés ont lu la convention collective dans une certaine mesure.
- Sens général de soutien aux questions touchant l'environnement et la justice sociale.
- Il semble y avoir une compréhension et une connaissance de base des principes syndicaux, mais il faut plus de travail sur les questions comme l'action politique et sociale.

TENDANCES GÉNÉRALES DES OBSTACLES À LA PARTICIPATION DES JEUNES

- Un grand nombre sont employés pour une durée déterminée.
- Ils ne sont pas certains des possibilités d'emploi à long terme.
- Ils ont peur de représailles de la direction.
- Le TEMPS, le TEMPS encore, le TEMPS toujours!
- Impression de manque de connaissance

CE QUE NOUS POUVONS AMÉLIORER :

- Besoin d'assurer les membres qu'ils recevront des renseignements de suivi après le premier contact.
- Besoin d'avoir des choses amusantes et intéressantes sur le site Web.
- Besoin de se pencher sur de nouvelles technologies disponibles pour interagir avec les membres.
- Besoin d'améliorer les communications sur la santé et la sécurité pour s'assurer que les membres comprennent le rôle du syndicat.
- Besoin d'examiner de nouvelles formes d'éducation (p. ex. formation sur le Web) pour régler le problème de manque de temps et aussi de manque de formation/connaissance. Possibilité de travailler avec l'Alliance pour élaborer et mettre à l'essai de nouvelles formes de formation.

MESURES À COURT TERME

- Précisément pour les membres qui ont participé au sondage : leur envoyer un résumé du rapport et un cadeau pour le temps passé à fournir ces données importantes.
- Remettre au Comité des communications des renseignements pour un bulletin qui pourrait comporter des données sur -- par exemple -- l'historique du mouvement syndical, des profils de membres, des questions et réponses, des jeux, des rapports sur l'action sociale, etc.

VISION À LONG TERME

- Continuer d'inclure des bulletins dans les envois directs aux membres.
- Trouver d'autres méthodes pour donner des cours d'éducation à tous les membres afin de régler les problèmes de manque de temps spécifiques à l'éducation. Il nous faut renforcer la responsabilité du syndicat et sa participation dans l'action politique et aussi l'action sociale.
- Cerner et/ou concevoir des projets à court terme dans lesquels les membres pourraient participer.
- Créer une aile « Jeunesse » pour les comités permanents du SA, pour s'assurer que les besoins des jeunes membres sont abordés.
- D'après les résultats du sondage, il ne semble pas y avoir suffisamment de jeunes membres pour créer un réseau formel de jeunes au sein du Syndicat de l'Agriculture, mais cela pourrait être envisagé à long terme.

**Rapport du Comité permanent
des Statuts et de l'éducation
Le 9 avril 2008**

Composition du comité :

Denis Sicard - Président
Ronald Filteau - VPR – Sud de la Saskatchewan
Sam Barlin - VPR – Manitoba, Nord-Ouest de l'Ontario et Nunavut
Idelta Vieira - Directrice nationale - MDN
Raphael Tarasco - VPR – Ouest du Québec

Le Comité s'est réuni pour discuter des points suivants :

Élection du coprésident au Congrès :

Candidature : Raphael Tarasco - VPR – Ouest du Québec

Mis en candidature par Ronald H. Filteau
Avec l'appui de Idelta Vieira

Le Comité examine ensuite le procès-verbal de la réunion des **18 et 19 mars 2008**.

Point renvoyé au Comité par le Conseil :

Règlement n° 1, alinéa 3(k) révisé du Syndicat de l'Agriculture

Le Comité passe en revue le procès-verbal de chacun des comités permanents de la réunion du Conseil national du 26 au 29 septembre 2005. Chaque président de comité devrait avoir examiné toutes les résolutions ainsi adoptées par le Congrès et soumises au débat de son Comité permanent. Il est décidé que les rapports répondent au Règlement n° 1, alinéa 3(k).

Point renvoyé au Comité par l'Exécutif national le 8 juin 2006 – Règlement n° 12, article 9

Le renvoi concerne l'augmentation du montant de 500 \$ à 1 000 \$.

9. Le Congrès de 1990 du Syndicat de l'Agriculture a créé et mis en application une bourse annuelle pour commémorer et reconnaître les inspecteurs et les inspectrices du Contrôle d'aptitude des bovins laitiers du Syndicat de l'Agriculture. Les lignes directrices seront appliquées conformément à la politique actuelle régissant les bourses d'études du CTC. Cette bourse d'un montant de mille dollars (1 000 \$) sera mise à la disposition des membres du Syndicat de l'Agriculture et/ou de toute personne à charge de tout membre du Syndicat de l'Agriculture, et s'appliquera à tout cours à vocation agricole d'un établissement reconnu.

Motion proposée par Denis Sicard
Avec l'appui de Sam Barlin

Point renvoyé au Comité par l'Exécutif national du 7 avril 2008 : Règlement n° 13, article 1

Le renvoi concerne la suppression du sigle CMSST de ce règlement car cette responsabilité incombe aux employeurs depuis 1986.

Motion proposée par Denis Sicard
Avec l'appui de Idelta Vieira

Le Comité des Statuts discute ensuite du Titre 6, article 3(2) des Statuts :

IL EST DÉCIDÉ QUE les directeurs(rices) nationaux(ales) et leurs suppléant(e)s soient nommé(e)s par leur caucus respectif. Chaque directeur(rice) et son (sa) suppléant(e) sont élu(e) par les délégués ayant droit de vote **y compris les délégués des sections locales qui comptent des membres à la CFP/ÉFPC, au MDN et à la CCG**, par leur caucus respectif assistant au Congrès national.

Motion proposée par Ronald Filteau
Avec l'appui de Sam Barlin

Justification : Cette motion rendrait inclusive et démocratique l'élection des directeurs et directrices et de leurs suppléant(e)s, auprès de tous les membres du Syndicat de l'Agriculture.

-Elle donnerait une voix à tous les membres que les délégué(e)s représentent à un congrès.

Motion d'approbation du rapport dans son intégralité par Denis Sicard
Avec l'appui de Ronald Filteau

Rapport du Comité permanent des Statuts et de l'éducation

18-19 mars 2008

Membres :

Denis Sicard - Président
Ronald Filteau - VPR – Sud de la Saskatchewan
Sam Barlin - VPR – Manitoba, Nord-Ouest de l'Ontario et Nunavut (absence excusée)
Idelta Vieira - Directrice nationale, MDN
Raphael Tarasco - VPR – Ouest du Québec

Le Comité s'est réuni pour discuter des points suivants :

Statuts et règlements

Titre 7, article 2 des Statuts

Le présent article est ramené à sa version originale de 1996, et n'aurait pas dû être modifié du fait que la motion avait été rejetée.

Article 2

Lorsque dans une localité il y a moins de vingt (20) mais plus de cinq (5) membres, ces groupes de membres peuvent être ci-après désignés comme sous-sections locales à l'exception des sections locales qui avaient moins de vingt (20) membres dûment reconnus avant le 13 août 1975 et qui conserveront le statut à part entière de section locale avec le statut de délégué.

Examen du rapport du Comité des questions générales du 26 septembre 2005

Résolution D-20 : Personnes-contacts locales de la PÉ

Cette question a été renvoyée au Comité par le Comité des questions générales.

À ajouter au Règlement 15(A), Section 8

8. Que les sections locales du Syndicat de l'Agriculture soient tenues de choisir un membre-contact responsable de recevoir et de diffuser de l'information du Comité de la promotion de l'égalité du Syndicat de l'Agriculture. Que les sections locales soient tenues de mettre à jour les coordonnées de la personne-contact au niveau local de la PÉ tous les ans ou selon les instructions du(de la) directeur(rice) de la PÉ.

Examen du Règlement 6, articles 7 et 10, qui est aussi le Règlement 8, articles 7 et 10

Cette question est renvoyée au Comité des Statuts et des règlements par le Comité exécutif pour examiner la suppression du délai du 31 décembre.

Le Comité des Statuts a eu une discussion en la matière et a besoin de renvoyer la question au Comité des finances accompagnée d'instructions pour voir quelles seraient les répercussions sur les postes budgétaires. La suppression du délai pourrait-elle avoir des répercussions sur les futurs budgets? Pourrait-il aussi y avoir des répercussions juridiques sur les indemnités de départ? S'il n'y a pas de délai, quels contrôles devraient être mis en œuvre en raison de l'accumulation combinée des congés aux postes budgétaires mineures touchés par cette suppression?

Motion proposée par Idelta Vieira
Avec l'appui de Raphael Tarasco

Résolutions en instance

Résolution D-8

Cette résolution a été renvoyée à ce Comité par le Comité des questions générales.

Le Comité l'a ajoutée aux résolutions en instance dans la Section sur les Statuts.

Présentation de résolutions au Congrès

2005/D-8 **IL EST DÉCIDÉ QUE** les résolutions présentées au Congrès du Syndicat de l'Agriculture seront acceptées soit dans le format traditionnel ou en langage clair, et

IL EST DÉCIDÉ QUE les résolutions présentées au Congrès triennal de l'Alliance seront acceptées soit dans le format traditionnel ou en langage claire, et

IL EST DÉCISÉ QUE les autres conditions relatives aux résolutions resteront les mêmes, et

IL EST DÉCIDÉ QUE les organisateurs du Congrès fourniront l'information en un langage clair pouvant être utilisé lorsqu'ils envoient les avis de convocation au Congrès.

Format des Statuts et règlements

Le Comité a ajouté ce point aux résolutions en instance dans la Section sur les Statuts, adoptées à la réunion du Conseil national de novembre 2006.

2006/CN-novembre 06 **IL EST DÉCIDÉ QUE** les Statuts et règlements seront envoyés dans un classeur.

Éducation

Après avoir examiné tous les procès-verbaux du dernier Congrès à des fins de présentation de ce qui suit pour prendre des mesures :

Procès-verbal de la réunion des 7-9 novembre 2006 du Comité des Statuts et de l'éducation : Le suivi sur la formation sur l'équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles n'a pas été complété tel qu'adopté par le Conseil.

Procès-verbal de la réunion des 16-19 avril 2007 du Comité des Statuts et de l'éducation : Le suivi sur la formation d'un lobbyiste pour qu'il donne un cours d'une demi-journée sur l'action politique n'a pas été complété tel qu'adopté par le Conseil.

Procès-verbal de la réunion des 7-9 novembre 2006 du Comité des Statuts et de l'éducation : Le suivi sur le programme de mentorat est en voie d'élaboration par le présent Comité.

Point 3 du procès-verbal de la réunion des 16-19 avril 2007 : Le Comité s'est réuni pour discuter des besoins de formation et préparer un plan pour la liste du Syndicat de l'Agriculture. Voir la liste ci-jointe des besoins de formation.

Point 4 de la réunion des 16-19 avril 2007 : Le Comité s'est réuni pour discuter de la création d'un manuel de mentorat pour tous les dirigeants nationaux.

Le Comité recommande de mettre sur pied un sous-comité qui sera chargé d'élaborer une ébauche de manuel pour tous les dirigeants.

Justification :

- Nous aimerions avoir un membre de tous les comités pour tenir compte de tous les points de vue au Conseil national.
- Le présent Comité pourrait demander à d'autres Éléments nationaux s'ils ont créé un tel manuel.
- Ce Comité aurait pour mandat d'élaborer un guide pour le travail du Conseil.
- Créer des modèles pour les postes (contacts locaux, comités à assister, et contacts de la direction, autres attentes (conseils régionaux)).

Motion proposée par Idelta Vieira
Avec l'appui de Raphael Tarasco

Adoption du rapport dans son ensemble : Motion proposée par Denis Sicard
Avec l'appui de Ronald Filteau

National
Council
Conseil
National

April 2008

Avril 2008

Recorded Votes/Votes Consignés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Baergen	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2
Barlin	1	1	1	1	1	3	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1
Coe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Cormier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Elash	1	1	1	1	1	1	1	3	3	1	1	1	1	2	1	1	1
Filteau	1	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Forsythe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Grégoire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1	1
Hladun	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	2
Jackson	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Kingston	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	3	1
Krebs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Langs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
McKenzie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Miller	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Murphy	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4	1	1	1	1
Payne	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Sicard	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Tarasco	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1
Vanson	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Vieira	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Willems	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
Ducharme	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	1

1=yes/pour 2=no/non 3=abstain/abstention 4=absent